Règlement du jeu, organisé par

« les cinq du comité d'organisation »

de l'AVF Amboise.

- 1. AVF Amboise lance son deuxième jeu réservé à ses adhérents 2020-2021.
- 2. Deux fois par semaine une photo vous sera envoyée par Jean-Noël, la première sera envoyée en même temps que le règlement de ce deuxième jeu.
- 3. L'objectif est de découvrir ce que représente la photo : (toutes les photos ont été prises en région Centre-Val de Loire).
- 4. Vous devrez donner le nom du site de l'élément présenté ainsi que le nom de la commune avec son code postal

Exemple de réponse attendue :

Château de Chenonceau, commune de Chenonceaux, code postal 37070

- 5. Ce jeu débutera lundi 22 mars 2021 par l'envoi de ce règlement, de la première photo et du calendrier. L'envoi se fera par mail afin de joindre tous les adhérents.
- 6. Chaque participant devra répondre par mail à la question posée à l'adresse électronique suivante : jeu.avfamboise@gmail.com
- 7. Tous les lundis(sauf le lundi de Pâques) et tous les jeudis, la photo suivante sera adressée par mail individuellement au participant dès que la réponse (juste ou non) sera reçue.
- 8. Celui ou celle qui aura découvert le plus grand nombre de photos sera déclaré gagnant(e). Si plusieurs gagnants, un tirage au sort départagera les exæquos.
- Une seule personne recevra un lot.
 Le tirage au sort se déroulera vendredi 23 avril 2021.

Calendrier du deuxième jeu

Photo	Dates d'envoi de la photo
N°1	Lundi 22 mars avec le règlement
N°2	Jeudi 25 mars
N°3	Lundi 29 mars
N*4	Jeudi 1 ^{er} avril
N°5	Mardi 6 avril
N°6	Jeudi 8 avril
N°7	Lundi 12 avril
N°8	Jeudi 15 avril
N°9	Lundi 19 avril
Fin du jeu	Jeudi 22 avril
Tirage au sort	Vendredi 23 avril à 9h
Remise du lot	Vendredi 23 avril à 15h

Première photo

